

## Mumia : tout reste à faire

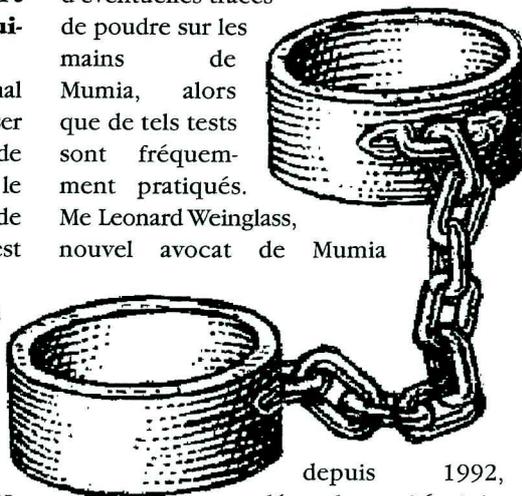
**La lutte de Mumia Abu-Jamal, journaliste noir américain qui croupit depuis 17 ans dans le couloir de la mort aux Etats-Unis, alors qu'il clame depuis toujours son innocence, entre dans une phase cruciale. La procédure en cours auprès de la cour fédérale représente la dernière possibilité de voir le procès de Mumia réouvert et mené dans des conditions équitables. Rappel des faits<sup>1</sup>.**

En 1981, à Philadelphie, Mumia Abu-Jamal porte secours à son frère qui se fait tabasser lors d'un contrôle policier. Des coups de feu éclatent, Mumia reçoit une balle dans le foie et un policier, Daniel Faulkner, décède lors de son transfert à l'hôpital. Mumia est alors accusé du meurtre de ce flic.

Mumia est déjà une connaissance de la police. Membre des Black Panthers durant sa jeunesse, journaliste engagé ensuite (il est surnommé "la voix des sans voix", défend les minorités raciales et traque les brutalités policières), il est dans le collimateur du FBI, qui ne cessera pas de le persécuter. Difficile d'imaginer pire entrée en matière pour les procédures judiciaires et pénales. De plus, le juge Albert Sabo, chargé du procès, surnommé "le juge tueur" (recordman des condamnations à mort aux USA), appartient au même syndicat d'extrême-droite que le flic tué. Spécialité de ce juge ? Faire exécuter les Noirs : 84 % de ses condamnés à mort le sont.

Le procès de Mumia est une parodie de justice. Le dossier constitué sur Mumia par le FBI est utilisé à titre de "preuve". Des témoins sont subornés et intimidés. Son avocat commis d'office est notoirement incompétent. L'instruction est bâclée et incomplète. Quatre témoins ont vu une personne s'enfuir après avoir tiré sur Faulkner. Ce tireur sera identifié et retrouvé mort quelques années plus tard dans des circonstances bizarres. Un vigile de l'hôpital prétend avoir entendu Mumia avouer avoir tiré, alors que l'officier de police qui a arrêté Mumia a déclaré dans

son rapport que l'accusé est resté muet pendant tout le temps où il était à ses côtés. Son témoignage n'a pas été présenté. Le médecin légiste a conclu que la balle extraite du corps de Faulkner était de calibre 44, l'arme de Jamal était de calibre 38. La police n'a pas effectué les examens nécessaires afin de trouver d'éventuelles traces de poudre sur les mains de Mumia, alors que de tels tests sont fréquemment pratiqués. Me Leonard Weinglass, nouvel avocat de Mumia



depuis 1992, dénombrera 26 violations des droits de l'accusé au cours de ce procès (il tente actuellement d'en obtenir la révision). A l'issue de cette "mascarade", le jury, composé de dix Blancs et deux Noirs (alors que la population de Philadelphie est à 50 % noire) condamne Mumia à la peine capitale.

Mais la condamnation à la peine capitale ne suffit pas. Encore faut-il, pour le pouvoir, rendre insupportable le séjour du condamné en prison. L'administration pénitentiaire s'y emploie. Mumia dénonce cette réalité dans *En direct du couloir de la mort*, livre dans lequel il décrit en détail ce que Noirs, pauvres et minorités raciales subissent en tôle : des vérités qu'il ne fait pas bon dire. A la parution du livre, Mumia est fourré au trou pour 90 jours, et subit de nombreuses privations et vexations. Il intente alors un procès à sa prison, procès qu'il gagnera.

En 1995, le gouverneur Thomas Ridge signe le premier mandat d'exécution de Mumia, exécution fixée le 17 août 1995.

Une large campagne internationale de soutien impose au pouvoir de surseoir à l'exécution. L'équipe d'avocats de Me Weinglass s'emploie à retrouver les témoins subornés et à les refaire comparaître. Mais malgré ces nouveaux témoignages, le juge Sabo rejette les recours et empêche donc de rouvrir le procès.

Fin octobre 1999, la cour suprême de Pennsylvanie rejette la demande de révision du procès de Mumia. Ne reste alors qu'un recours possible au niveau fédéral. Le juge Yohn, chargé du dossier, a déjà fait surseoir à l'exécution de Mumia, que le gouverneur Thomas Ridge s'était empressé de fixer au 2 décembre 1999 en signant un second mandat immédiatement après la décision de la cour suprême.

Le combat de Mumia est exemplaire. Il se bat contre un système judiciaire raciste et anti-pauvres, qui n'hésite pas à truquer procès et procédures afin de parvenir à ses fins, l'élimination physique de ceux qui le dérangent.

La solidarité avec Mumia est urgente ! Voilà pourquoi nous vous proposons de participer à une action de soutien en envoyant les deux lettres encartées<sup>2</sup> dans ce numéro à William Clinton, président des Etats-Unis d'Amérique, et au juge Yohn chargé du recours actuel. Il convient de ne pas oublier d'en envoyer copie à son avocat, à l'adresse suivante : Leonard Weinglass, 6 West 20 th Street, Suite 10A, New York, NY 10011.

F. Mitrail

1. Source des informations : <http://ornitho.org/mumia>

2. Nous associant à une large campagne internationale de soutien, nous reproduisons les lettres proposées par le COSIMAPP, mais nous laissons à ce collectif la responsabilité de son appréciation, que nous ne partageons pas, du personnage Clinton et de sa politique.

dans ce numéro

• **INTERVIEW** A propos du véganisme • **DÉBAT** Elections : est-ce une erreur de s'abstenir ?

# A propos du véganisme

# L'amour du secret

Suite à la journée du 31 octobre, journée mondiale du véganisme, nous avons rencontré Christina, membre d'ARA, groupe qui s'oppose à l'exploitation animale.

Tu fais partie d'une association qui s'appelle ARA, Action pour le respect des animaux. Peux-tu nous en parler?

Oui, l'ARA est un groupe informel qui s'occupe de manifestations, de distribution de tracts, de diverses actions. La plupart des sympathisants de ce groupe ont le mode de vie "vegan", qui refuse l'exploitation d'animaux pour la nourriture, l'habillement, les accessoires, les loisirs (corrida, cirque), et qui se bat contre l'expérimentation animale. Les deux parties importantes de notre action, ce sont la lutte contre la vivisection et contre la production industrielle de viande.

Pourquoi adoptez-vous ce mode de vie?

Premièrement dans le but de respecter les animaux. Il faut dire qu'on n'a pas besoin des animaux pour se nourrir, pour fabriquer des cosmétiques : on peut se débrouiller autrement. C'est vraiment une agression, une violence contre des êtres vivants, qui souffrent. Il n'y a pas de raison de le faire. Ce qu'on aime bien, dans cette démarche vegan, c'est que ça étend la lutte contre toutes les discriminations et exploitations aux animaux. On est contre le racisme, contre le sexisme. Cela fait un tout. Pourquoi s'arrêterait-on seulement aux humains?

Selon vous, il y a des rapports entre la production industrielle de viande, la surexploitation des sols et la pauvreté dans le monde.

La consommation de viande entraîne un immense gaspillage de ressources naturelles. Pour fabriquer un kilo de viande, il faut 16 kg de céréales. Il y a donc une perte énorme. Et en conséquence, il faut cultiver plus de terres, utiliser plus de pesticides. Ce qui fait bien fonctionner les firmes agrochimiques.

16 kg de céréales pour 1 kg de viande, c'est un chiffre choc. Possèdes-tu d'autres données?

La consommation d'eau est très importante. On estime que la moitié de l'eau utilisée l'est pour la production de viande. 10 porcs produisent 21 tonnes de lisier par an, et une vache 23 tonnes, ce qui représente 63 kg par jour. Quant aux terres, 64 % en moyenne mondiale sont affectées à l'industrie de la viande. De plus, les élevages produisent 18 % du méthane, qui est le second gaz responsable de l'effet de serre. Dans le monde, on élève 1,3 milliards de bovins. Certains pays pauvres, le Brésil, par exemple, exportent du soja pour la nourriture du bétail alors que la population souffre de malnutrition. En outre, il faut préciser que les cultures de céréales à l'attention du bétail sont de très mauvaise qualité et entraînent l'utilisation de beaucoup de

pesticides, d'engrais, etc. Ce ne sont pas les vaches qui vont se plaindre de la teneur en pesticides de leur nourriture et réclamer du "bio"!

Pourtant, il s'agit maintenant d'un argument commercial. On trouve de la viande bio, produite de manière "éthique", par exemple en stabulation adaptée à l'espèce?

Justement, nous, nous ne sommes pas tellement en cheville avec ces mouvements qui réclament du bio. On ne peut pas nourrir toute la planète avec de la viande bio. Donc, en fait, c'est élitaire. Ce serait réservé à une minorité, et les autres, que mangent-ils? On s'en fiche... Nous sommes contre le fait, même dans l'alimentation végétale, que certains aient accès à une nourriture de meilleure qualité que d'autres.

La répartition des ressources alimentaires vous préoccupe-t-elle? Que préconisez-vous comme actions?

Le problème est politique. Nous le disons dans nos brochures, on produit de la nourriture pour le bétail alors que 40 000 enfants meurent de faim quotidiennement. On pourrait nourrir tout le monde avec de la nourriture végétale. Ce qui nous fait très peur, c'est l'extension planétaire de la surconsommation de viande à tous les pays du monde, en Chine, par exemple, car cela risque de bousiller toute la production végétale actuelle. Il faut dire que la majorité de la production transgénétique est destinée au bétail. Donc, des Novartis, par exemple sont très contents de la production de viande. De plus, cela leur permet de fourguer leurs antibiotiques. En effet, la moitié de la production mondiale d'antibiotiques est destinée aux usines d'animaux. Il faut donc arrêter avec la production de viande et de plantes transgénétiques pour que nous ayons des aliments de qualité. Sinon, notre action se situe surtout au niveau local, en essayant de sensibiliser les gens.

Mais ne peut-on pas aussi être végétalien ou végétarien pour des raisons tout à fait personnelles, de bien-être et de confort, en excluant tout l'aspect militant dont tu viens de parler.

Effectivement, cela peut exclure tout souci au sujet de l'exploitation. Cela n'est pas notre démarche. Il y a des végétariens un peu new-age qui le font pour le développement personnel, mais je trouve qu'ils sont un peu à côté de la plaque. Le développement personnel, c'est bien joli, mais il faut regarder ce qui se passe autour.

L'expérimentation animale est souvent présentée comme un impératif pour sauver des vies humaines. Que réponds-tu à cela?

L'expérimentation animale, ça arrange beaucoup les firmes pharmaco-chimiques. Mais ce n'est pas scientifique, comme méthode. Les animaux ne réagissent pas forcément comme les humains. La pénicilline, par exemple, tue un cochon d'Inde, alors qu'elle sauve des vies humaines. Les entreprises de chimie utilisent des protocoles d'expérimentation

pas très scientifiques, ce qui leur permet de proposer sur le marché un maximum de médicaments en assurant de l'innocuité de leur produit, alors que cela n'est pas prouvé du tout. Par ailleurs, alors que de nombreuses maladies sont dues à la pollution, rien n'est réellement fait pour lutter contre. Les groupes chimiques, ça les arrange, car ils contribuent à dégrader notre santé, et ils peuvent ensuite nous refiler leurs pilules, qui marchent plus ou moins.

Nous remettons aussi en cause le discours sur la suprématie de la race humaine sur les autres espèces.

Vous vous opposez aux scientifiques lorsqu'ils prétendent posséder LA manière rationnelle de faire et de penser?

On nous fait passer pour des hurluberlus, pour des « antiscience ». Malgré tout, de plus en plus de médecins disent que l'expérimentation animale n'est pas scientifique, peu fiable, et sert juste d'alibi, qu'on peut obtenir des résultats par d'autres moyens. Mais il y a un lobby très puissant qui trouve intérêt à cette manière de faire. Dans toute l'exploitation de l'animal, que ce soit la production de viande ou la vivisection, il y a beaucoup d'intermédiaires : le vendeur d'animaux, le fabricant de matériel de contention, etc. Pensons aux entreprises qui « fabriquent » des animaux de laboratoire, par exemple des chiens sans cordes vocales pour qu'ils ne crient pas. De plus, les scientifiques ont vraiment intérêt à maîtriser le génome humain, dans le but de faire des modifications de type eugénique. Il faut aussi voir que l'argument du sauvetage de vies humaines sert souvent à récolter des fonds afin de faire de la recherche fondamentale dans des buts très différents, comme par exemple la maîtrise du génome humain.

Comment se battre contre ces lobbys qui possèdent des moyens gigantesques et qui auto-légitiment leur discours?

On n'arrive pas à faire passer nos arguments. La seule chose qui a un petit peu marché, dans la lutte contre l'expérimentation animale, c'étaient les actions du Front de Libération des Animaux. C'était la seule chose à faire, casser les portes des labos et aller libérer les animaux, montrer dans quel état ils étaient. Là, il y a quand même des gens qui ont commencé à se poser des questions. Ça a un petit peu fait évoluer le mouvement. Maintenant, à Genève, il n'y a plus d'expérimentation sur des singes, des chiens et des chats, seulement sur des souris. Alors les milieux de protection des animaux se déclarent contents. Les souris, ils s'en foutent. Pour défendre ces animaux-là, c'est vraiment difficile. On essaie de reprendre l'argument comme quoi ce n'est ni scientifique, ni fiable, mais face à l'avis d'une blouse blanche, eh bien, c'est la blouse blanche qui l'emporte. En fait, même dans ces actions de libération, parfois la presse s'est retournée contre nous, comme dans le cas de la libération, l'été dernier, de visons en Angleterre où les journaux ont titré *Catastrophologie écologique!*

Vous préconisez un mode de vie, mais avez-vous pensé à une lutte plus globale?

Pour moi, ça s'inscrit dans un cadre plus large qui est celui de la lutte contre l'exploitation et contre le capitalisme. On s'attaque à ceux qui font du profit.

Début 1999, l'État de Genève fait savoir aux différentes organisations "représentatives" du personnel qu'il entend conduire une "modernisation" du statut et de la rémunération de la fonction publique. En avril 1999, il donne connaissance aux mêmes organisations de son calendrier et des modalités souhaitées pour la mener à bien. L'objectif poursuivi étant de déposer un projet de loi au Grand Conseil avant le terme de la législature en cours, c'est-à-dire vers la fin 2000.

Les organisations "représentatives" du personnel ont été appelées à participer à l'élaboration du projet de loi, comme elles l'ont été à participer à la rédaction finale et à l'analyse d'un questionnaire, élaboré par une entreprise privée, censé répertorier les attentes du personnel. Ce questionnaire n'est en fait qu'un vulgaire instrument de manipulation : sous le couvert d'une procédure de concertation, on associe les travailleurs à des mesures contraire à leurs intérêts. En effet, à l'examen, toutes les questions posées vont dans le sens d'une introduction de la flexibilité, du salaire au mérite, la réduction des salaires, et autres joyeusetés "modernes". Répondre à ces questions, c'est mettre en marche le processus voulu par l'État.

Qu'ont décidé le Cartel et autres organisations "représentatives" du personnel de l'État? Ont-elles participé à la rédaction finale du ques-

tionnaire, comme souhaité par le Conseil d'État? Prévoient-elles de participer à la rédaction du projet de loi? Mystère...

Il faut croire que les comités des différentes organisations syndicales et associations professionnelles sont bien embarrassés, et certainement divisés. On peut imaginer que d'aucuns, enfoncés dans leur rôle participatif à la gestion paritaire des conditions de travail et de rémunération du personnel de l'État, et fidèles à l'esprit corporatiste qui les anime, espèrent encore pouvoir négocier une réforme "acceptable" pour leurs troupes. D'autres, au contraire, voyant dans ces manœuvres une nouvelle remise en cause de leur rôle, peuvent appeler au boycott du questionnaire.

Toujours est-il que le questionnaire sera envoyé aux employés à la fin novembre et que jusqu'à présent aucune action d'information générale à destination du personnel n'a été menée par ses organisations "représentatives". Alors que l'attaque contre les conditions de travail dans le secteur public est claire, syndicats et associations professionnelles continuent leurs manœuvres en secret, quitte pour les employés à découvrir, au dernier moment et si l'on a besoin d'eux, le mot d'ordre décidé en conclave.

M. Chisal & G. Amista

\*. Le questionnaire que nous possédons est un des quelques exemplaires qui ont circulé officieusement dans certains milieux.

## Promenade en ville

Fin octobre, une après-midi ensoleillée. Le bus est arrêté au feu rouge. J'observe une très vieille dame toute courbée sur sa canne. Son tailleur, sa veste, son bonnet assortis ont l'air bien fatigués... Mais non, je ne rêve pas, elle fouille dans la poubelle, une de ces corbeilles métalliques réglementaires qu'on trouve à tout les coins de rue. Le bus repart, sans que j'aie vraiment eu le temps de réaliser l'incongruité de la scène. Plus loin dans une rue piétonne, mon attention est attirée par une autre

grand-mère, un peu moins âgée. Rien ne la distingue des autres passants si ce n'est ses baskets de couleur criarde, de celles qu'on trouve à moitié prix du moitié prix. Ses gestes sont rapides, précis... et d'une poubelle, aussi, quelque chose est discrètement saisi et vite glissé dans un sac plastique. Cela ne se passe ni à Moscou, ni à Calcutta, mais à Lausanne, Suisse, pays le plus riche du monde. Au fait, les rentes AVS ne sont versées que le 4 ou le 5 du mois.

## Le pillage des ressources naturelles

Projection de la vidéo *L'Erreur boréale* sur le massacre de la forêt boréale, suivi d'un débat animé par PIERRE LEHMANN

Les magnats de l'exploitation des ressources naturelles ne reculent devant rien afin d'augmenter leurs profits. Le documentaire *L'Erreur boréale*, « une charge à fond de train contre la prédation forestière », éclaire les liens qui unissent gouvernement et grandes compagnies. Il démontre les mécanismes de socialisation des coûts et de privatisation des bénéfices, explique les pirouettes langagières qui permettent, par exemple, de décréter réserve naturelle une région complètement ravagée, dénonce les alibis informatiques qui autorisent une gestion à courte vue. Au bout d'un bon siècle de pillage, certains exploitants et ingénieurs forestiers se posent maintenant la question : la forêt boréale est-elle inépuisable? N'ont-ils pas déjà dépassé certaines limites? La disparition de certaines essences d'arbres, ainsi que la reconversion en monoculture d'une part importante de la forêt sont des éléments - inquiétants - de réponse.

Ce qui se passe dans la forêt boréale québécoise est partout à l'œuvre dans le monde (pêche industrielle provoquant la disparition d'espèces, épuisement des sols agricoles et des ressources du sous-sol, etc.). Comment cela est-il possible? Pourquoi les autorités, les États prennent-ils des mesures inefficaces, insuffisantes, superficielles ou alors trop tardives? Pourquoi cèdent-ils si facilement aux intérêts de l'économie privée? Ces questions seront au centre du débat qui suivra.

Vendredi 26 novembre, 19h30, Salle des Trois Canards 24, rue de Montbrillant (Genève), Entrée libre

\**L'Erreur boréale*, réal. de R. DESJARDINS et R. MONDRIE, Office national du film du Canada, 1999.

## Je m'abonne à Aujourd'hui!

normal soutien

- ▶ 12 n° : 15 francs  25 francs
- ▶ 24 n° : 30 francs  50 francs
- ▶ 48 n° : 60 francs  100 francs

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_

Règlement par CCP : Direct!, CCP 17-574 134-6  
Envoyer à : DIRECT!, Case postale 2254, CH - 1211 Genève 2.

# Abstention jeu de c... ?

*Après lecture de notre article Osons l'abstention! paru dans Aujourd'hui n° 49, nous avons reçu la lettre suivante. L'auteur de l'article en question répond à notre correspondant.*

« Dans votre article "Osons l'abstention" (Aujourd'hui n° 49), vous vantez "l'abstentionnisme libertaire", vous dites qu'il n'est pas synonyme de refus du principe de vote ou de l'élection de délégués... Vous niez le fait de faire le jeu de la droite et reniez la valeur de toute forme de participation au système électoral.

Il n'en est pas moins vrai que vous êtes de toute manière récupérés par les politiciens de droite ou de gauche, c'est selon. Régulièrement, à la suite de votations ou d'élections, les médias qui sont à la solde de tous les partis (et non de toutes les parties) vous le savez certainement aussi bien que moi, nous assènent des chiffres concernant le taux de participation peu élevé de la population.

Contrairement à ce que vous soutenez, ou du moins suggérez, ce faible taux n'est jamais imputé à une réaction révolutionnaire, mais à un simple manque d'intérêt ou une satisfaction béate de la situation actuelle.

Je ne sais si vous êtes au courant d'une alternative qui est à votre disposition et dont vous ne faites aucunement mention. Celle de glisser dans l'urne un bulletin blanc, marquant du même coup votre intérêt et votre désapprobation par rapport à ce qui vous est soumis. Evitant en même temps de donner la possibilité à des abrutis de prétendre qu'ils sont élus avec 60 % de voix (même si le taux de participation au scrutin n'atteint pas 35 %).

Voilà pourquoi au côtés des slogans libertaires dont vous faites mention et autres "Election, pièges à cons!" je me permets de rajouter "Abstention, jeu des cons!"

En vous remerciant d'avoir pris la peine de me lire jusqu'ici, je vous prie d'agréer, Monsieur ou Madame, mes salutations distinguées. »

*Nom connu de la rédaction*

Ce que nous aimerions tout d'abord répondre à ce lecteur, c'est que le jeu de c... qu'il critique — l'abstention — est tout de même la pratique majoritaire des citoyens de ce pays. Donc, pour être poli, il y aurait en Suisse une majorité de crétins. Et bien, c'est justement ce que nous ne pensons pas.

Les abstentionnistes, c'est un fait connu, se rencontrent surtout parmi les personnes à bas revenus, les gens qui n'ont pas fait d'études, les femmes, les jeunes... soit celles et ceux qui, dans les autres domaines de la vie sociale, n'ont généralement pas leur mot à dire. Les médias affirment que ces personnes sont indifférentes ou satisfaites de leur sort et qu'elles ne peuvent s'en prendre qu'à elles-mêmes si tel n'est pas le cas, car elles n'avaient qu'à aller voter! Eh bien Aujourd'hui — qui est un média aussi — avait justement autre chose à dire.

L'objectif de notre précédent article visait notamment à donner un sens à une pratique très répandue, mais peu explicite. Nous sommes convaincus que si les gens ne vont pas voter, c'est bien parce qu'obscurément en tout cas, ils pensent que cela ne sert pas à grand chose, que cela ne va pas changer fondamentalement leur vie. Comme tel est aussi notre avis, nous avons tenu à l'exprimer, à donner des arguments à ces sans voix qui partagent certaines de nos idées.

Nous tenions aussi à souligner que l'attitude des élus socialistes, verts ou communistes ne peut jamais — de par la nature même du système — répondre aux attentes des électeurs. A force de promesses non tenues, ces marchands d'illusions perdent leur crédit et favorisent les politiciens de droite du type UDC qui manient mieux la démagogie.

Soulignons au passage que l'électeur est souvent plus irrationnel que l'abstention-

niste. Le scrutin du 24 octobre l'a prouvé : des pauvres gens ont été apporter leur soutien à ceux qui veulent diminuer les prestations sociales et faire des cadeaux fiscaux aux riches. Dans le doute s'abstenir... est tout de même une attitude bien plus responsable que celle qui consiste à voter pour des types dont les discours vous ont pris aux tripes, pour ceux dont on parle le plus dans les médias, etc. On aimerait d'ailleurs bien savoir quel pourcentage des électeurs connaît le programme du parti qu'il choisit.

Notre article s'adressait aussi aux électeurs habituels, c'était le sens du mot "Osons... Il y a des gens, parmi lesquels nous sommes d'ailleurs, qui observent qu'il a des différences entre une politique de gauche et une politique de droite. Ces différences sont certes minimales — les patrons continuent à exploiter les ouvriers, à licencier quand ça les arrange... — mais elles existent. Toute une frange de l'électorat de gauche est constituée de gens qui votent sans enthousiasme mais en pensant que c'est un moindre mal. Le but de notre article était aussi de les détourner du "droit chemin" en leur suggérant de rejoindre le camp de l'abstentionnisme. Pas pour ses résultats immédiats, mais par hygiène mentale.

Voter, c'est un peu comme verser son obole à la Croix-Rouge, cela sert surtout à se donner bonne conscience. S'abstenir par contre, c'est à nos yeux une façon de prendre conscience de son impuissance, de reconnaître que ce n'est pas ainsi que les choses vont changer et cela devrait — nous l'espérons — encourager des personnes à se poser des questions et à s'engager sur d'autres terrains. Cette suggestion s'adresse aussi aux candidats "honnêtes", non carriéristes qui, s'ils sont élus, risquent d'être contraints à des concessions et des compromissions déshonorantes.

Voter blanc? Pourquoi pas. Mais cette proposition "de glisser dans l'urne un bulletin blanc, marquant du même coup votre intérêt et votre désapprobation par rapport à ce qui vous est soumis" fait appel à une subtilité byzantine qui ne répond sûrement pas aux préoccupations de la grande majorité des abstentionnistes. De plus, si l'abstention est toujours signalée dans les journaux, tel n'est pas le cas du vote blanc dont le pourcentage n'est en général pas publié. Ceci dit, si un mouvement de masse se positionnait pour le vote blanc, nous en serions peut-être partie prenante, mais nous n'en serons pas à l'initiative, parce nous pensons que c'est faire beaucoup trop de cas du système politique actuel que se plier à ses cadences, que d'accepter les échéances officielles pour manifester notre contestation.

En fait, nous sommes même en contradiction avec nous-même en appelant à l'abstention. Peut-être aurions-nous dû en abstenir et rester indifférents face à la "farce électorale"! Quand les gens comprendront que les "facilités" offertes par la démocratie actuelle visent surtout à intégrer la contestation, quand ils choisiront d'autres terrains de lutte, comme celui de l'entreprise ou de la rue pour exprimer leurs revendications, de tels articles "didactiques" ne seront probablement plus nécessaires.

*M. Argeriy*

EDITEUR RESPONSABLE : Claude Cantini.  
TIRAGE : 800 exemplaires. COURRIER :  
DIRECT!, Case postale 2254, CH - 1211  
Genève 2. TÉLÉPHONE & FAX : 022 734 29 22.  
SITE INTERNET : [www.tao.ca/~direct\\_ait](http://www.tao.ca/~direct_ait).  
E.MAIL : [aujourd\\_hui@innocent.com](mailto:aujourd_hui@innocent.com). CCP :  
Direct!, CCP 17-574 134-6. LOCAL : 24, rue  
de Montbrillant, Genève.